



Problème de délais de facturation avec gaz de france

Par **ptitlutin_old**, le **21/08/2008** à **14:33**

voilà je ne sais pas vers qui me tourner peut être pourriez vous m'aider j'ai un problème avec gaz de france je m'explique depuis 3 ans je suis dans un logement où le gaz est vendu comme vente répartie... j'ai deux compteurs et rien qui me donne une valeur indiquant ma consommation que des chiffres qu'ils convertissent ensuite depuis plus de 2 ans je dois me battre pour avoir mes factures j'ai des décalages de 4 à 9 mois. A chaque fois je suis obligé de leur téléphoner pour avoir des renseignements complémentaires sur ses retards... à chaque fois il me mène en bateau et quand je demande à voir un responsable pour avoir une explication on me répond qu'ils ne prennent pas de communication téléphonique. La seule manière de me plaindre c'est par courrier. J'aurais aimé savoir s'il existe un moyen de les contraindre à suivre leurs engagements c'est à dire à m'envoyer mes factures tous les deux mois (car je me chauffe au gaz donc sur 9 mois sans facture je vous dit pas le montant)? et quel organisme puis-je contacter pour déclarer cet abus? je vous remercie de m'avoir lu merci